



Marché de maîtrise d'œuvre des travaux : Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement V.R.D de la voie territoriale n°209 entre Marigot et Toiny

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles R2124-2, 1° et R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique

ANNONCE LEGALE

Maître d'ouvrage :

**COLLECTIVITE DE SAINT BARTHELEMY
GUSTAVIA
97133 SAINT BARTHELEMY**

Conducteur d'opération :

**Services Techniques Territoriaux
Collectivité de Saint-Barthélemy
Gustavia
97133 SAINT BARTHELEMY**

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy

BP113

La Pointe Gustavia

97098 Saint-Barthélemy

Téléphone : 05.90.29.80.40

E-Mail : commande.publique@comstbarth.fr

Statut : Collectivité d'Outre-Mer

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

La mise à disposition des documents de consultation est également possible au Service de la Commande Publique (une clé USB sera requise)

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement V.R.D de la voie territoriale n°209 entre Marigot et Toiny

Mission complète d'étude et de suivi de travaux.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Les prestations font l'objet d'une tranche ferme et de 5 tranches optionnelles définies à l'article 7 - Décomposition des prestations du CCP.

Code NUTS : FRY1

CPV global à la consultation

CPV principal : 71300000-1

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 60 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 2 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points :

- 1. Critère Délai d'exécution** pondéré à 20 sur 100 points.
- 2. Critère Prix des prestations** pondéré à 50 sur 100 points.
- 3. Critère Valeur technique** pondéré à 30 sur 100 points.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 25MF33

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/10/2025

Date limite de réception des offres : 08/12/2025 à 12:00 (Heure de Saint-Barthélemy)

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Sur fonds propres.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal Administratif de Saint-Barthélemy

34 Chemin des Bougainvilliers - Cité Guillard

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 38 49 00

Fax : 05 90 81 96 70

Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Adresse Internet (URL) : <http://saint-barthelemy.tribunal-administratif.fr>

Conditions de remise des candidatures

Les candidatures ou offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures ou offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des candidatures ou offres sera ouverte.

Les candidatures ou offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- Par transmission électronique : <https://www.marches-securises.fr>
- La présentation sur un support physique se fait soit par :
 - L'envoi par voie postale (lettre recommandée avec accusé réception),
 - La remise contre récépissé à l'adresse :
 -

Service de la Commande Publique
Hôtel de la Collectivité de SAINT BARTHELEMY
La Pointe
BP 113
97098 SAINT BARTHELEMY

Sous pli cacheté portant les mentions :

« Offre pour : Marché de maîtrise d'œuvre : pour l'aménagement V.R.D. de la Voie
Territoriale n°209 entre Marigot et Toiny - NE PAS OUVRIR »

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

pour les renseignements d'ordre administratif :

Collectivité de Saint-Barthélemy - Service de la Commande Publique

Adresse : Gustavia - BP 113

97133 SAINT-BARTHELEMY

Tél : 0590 29 80 42

Courriel : commande.publique@comstbarth.fr